

## Le 26 février 1768 - Poivre au ministre : traite frauduleuse d'esclaves

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5a/2, n°45

Poivre accuse Dumas, associé à Glemet et Vauquelin, de traite frauduleuse d'esclaves à Madagascar. Une intervention du ministre est indispensable.

---

N°35. Traite de Madagascar

A l'Isle de France, le 26 février 1768

Monseigneur

Monseigneur seul

Les affaires sont tellement arrêtées par les tracasseries de M. Dumas que, malgré un travail continuel et journalier auquel je crains de succomber, il ne m'a pas encore été possible de faire rendre les comptes au Sr Glemet, chef de la traite de Madagascar.

Cet homme qui est associé à M. Dumas pour le commerce frauduleux de la traite, a employé les effets du Roi à traiter cinquante neuf esclaves pour le compte particulier. Je n'ai encore vu que cet article de ses comptes, et certainement je le regarde comme un serviteur infidèle qui mérite d'être renvoyé en France. Mais ce serait attaquer M. Dumas par l'endroit le plus sensible, et je suis persuadé que malgré moi, il le conserverait ici, qu'il l'enverrait même à Madagascar, et le chargerait de la traite malgré moi ; l'officier commandant de *La Garonne* étant pour un tiers dans la société, seconderait merveilleusement cette entreprise de M. Dumas.

Toutes ces considérations m'embarrassent beaucoup. Je suis ici, Monseigneur, à 4000 lieues de votre protection, je suis forcé, malgré moi, de souffrir toutes sortes d'abus sans rien dire. Si je prononce sur celui-ci, qui certainement est très contraire aux intérêts du Roi, M. Dumas est capable de se porter aux derniers excès, et tout est à craindre de sa part. Quand je dis tout, je n'exuple [*sic*] aucune espèce de violence, soit secrète soit publique.

Jamais, Monseigneur, vos ordres n'ont été si nécessaires, jamais aucune colonie ne s'est trouvée dans l'état où est aujourd'hui celle-ci.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 26 février 1768

\* \* \*